

# Réponses à l'enquête quinquennat sur le formulaire Wiki Mobilisation

<https://mobilisations.associations-citoyennes.net/?EnquetePresidentielles>

## Table des matières

1-	Yannick Bernard Darlington - Association info limousin .....	2
2-	xx, directeur MJC (anonyme).....	3
3-	FG (anonyme) .....	5
4-	François Vetter, CDAFAL 70.....	6
5-	GK (anonyme) .....	7
6-	Jeanne Pothier.....	8
7-	Maurel Michel .....	9
8-	LENFANT Marie - Association JazzetCie/ Cie de danse Marie Lenfant.....	10
9-	PrénomM (anonyme) .....	11
10-	Gisèle Blondelle .....	12
11-	Élodie Beillouin.....	12
12-	Virginie Deleu MFRB Declic .....	13
13-	Riou Michel.....	14
14-	Présidente de " Les Frairies" association des fêtes de Puy St André 05100 .....	15
15-	Hugo PEREZ .....	15
16-	GB - Réseau Initiatives de l'Aude (anonyme) .....	16
17-	EVN .....	17
18-	EJ (anonyme) .....	18
19-	De PASQUALE Stéphanie .....	19
20-	CM (anonyme).....	20
21-	Marie Paule Cabrol.....	21
22-	Buard Vincent .....	22
23-	AM (anonyme).....	23
24-	HAGA Pierre.....	23
25-	Dominique Bianchi - Chargée de Production de l'association Ecllosion13 .....	25
26-	J. V .....	26
27-	AP (anonyme).....	26
28-	BENOIT Peter.....	27
29-	Mrap Comité de la Manche.....	27
30-	eau ... (anonyme).....	28
31-	Bruno LASNIER – Le MES .....	29
32-	Meloni Lucie .....	31
33-	OM (anonyme) .....	31
34-	LEFEVRE Denis - Accueil Solidaire en Roannais .....	32

35-	Jaulmes Dominique HPF AQUAVIE AFSOS CAC CHANGER DE CAP REINFOCOVID FEP PACTE POUR LA TRANSITION ..	32
36-	Sandra BELLAND .....	34
37-	Marie-France Desbroyères - assocs diverses nationales ou locales depuis mes 18 ans .....	34
38-	Marie PETIT-SIGNE .....	35
39-	ROUBY GILLES CAC MJC RONCERAY LE MANS .....	36
40-	Monique LEGRAND - ASTI93.....	37
41-	MCB (anonyme) - (réponse mail) .....	37
42-	JJ – tête de réseau (anonyme).....	39
43-	Lozachmeur Gilbert .....	40
44-	Tête de réseau (anonyme) .....	41
45-	VD - ATELIER réemploi (anonyme) .....	43
46-	Paul BUCAU - Chargé de développt territorial - RNMA (réponse mail).....	44

Lorsque le secteur associatif est identifié, il est **surligné en vert**

## 1- Yannick Bernard Darlington - Association info limousin

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Pas ou peu d'énergie associative, dépendance aide régionale qui s'arrête.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

**Communication numérique**, suppression de notre emploi CDI, car arrêt aide nouvelle Aquitaine, zone rurale.

Toutefois, un peu de bénévolat par la plateforme bénévolat.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Je n'écoute plus la radio, ne regarde pas la TV.

Manque d'échanges entre structures associatives, et pas de partenariat ni échange avec les collectivités telle que la région, mis à part des histoires d'argent.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : **Reconnaissance du bénévolat.**

Autre chose à ajouter ? : **Votre réponse**

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 2- xx, directeur MJC (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

La période Covid a été une parenthèse difficile pour une **association dont l'objet est le lien social**, mais il faut néanmoins reconnaître que les dispositifs d'aides de l'Etat (fonds de solidarité, chômage partiel, exonération de charges) ont permis de sauver économiquement la structure pour le moment. Ces aides permettent même de passer le cap de cette saison 2021/2022 qui ne sera toujours pas une saison de retour à la normale. A voir si la saison suivante permettra un retour à un fonctionnement viable économiquement car l'excédent de fond de roulement réalisé aura disparu.

Bilan en dehors de la période "Covid" atypique et non représentative, je ne perçois que recul dans la droite ligne de ce qui a été instauré depuis des années pour une association œuvrant dans le champ de l'éducation populaire au sein d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville:

- dissolution de **l'éducation populaire** et de la vie associative des mouvements de jeunesse : dilués dans le grand ministère de l'éducation nationale : fonctionnaires territoriaux interlocuteurs disparus, en déménagement ou n'ayant aucune réponse à donner... Le thème de la Jeunesse a été réduit à 2 projets gouvernementaux : le Service National Universel et au Contrat Engagement Jeune... Quelle place pour les associations d'éducation populaire dans ces dispositifs ? Raréfaction de la ressource publique qui va de pair avec la complexification de l'instruction des dossiers de financements

- disparition de la cohésion sociale dans un fourre-tout emploi et solidarité : la Politique de la Ville a été enterrée avec le rapport Borloo : aucune ambition. On parle de Politique Publique visant à soutenir l'éducation à la citoyenneté et les moyens d'actions sont de micro-subventions pour des "actions" annuelles, sans aucune visibilité à moyen et long terme, tout le contraire de ce que représente l'éducation : du temps long... Il faut des résultats rapides, des indicateurs flamboyants, un buzz sur Internet et une statistique pour la préfecture... Sans compter les plates-formes successives avec leur lots de bugs et de maintenance pendant l'instruction (qui dure un mois sur 12) : sites ADDEL, DAUPHIN je conseille le visionnement de : <https://www.youtube.com/watch?v=ly2bgti--8> contrairement à ce qui a été vendu, des documents complémentaires sont exigés et ont complexifiés encore la chose. Ces plateformes ont été mises en place pour "simplifier" le travail des associations ! Bon courage aux bénévoles qui s'impliquent dans une association sans professionnel...

- montée en charge continue des instructions de dossiers à tout niveau (du local au national, grâce au mille-feuille si bien connu) : la simplification n'est pas passée par chez nous : le temps passé à l'instruction des dossiers de demandes de financements, à leur AUTO-évaluation (quelle pertinence !) va croissant, dévore le temps de l'action et trop souvent n'est pas financé par ces partenaires qui exigent de tels dossiers : ces fameux frais de fonctionnements qui doivent disparaître des demandes de financements...

- sans compter les contraintes administratives de plus en plus lourdes pour les associations : la simplification des fiches de paye qui a abouti à l'apparition de lignes supplémentaires, complexification du Document unique d'évaluation des risques professionnels (à réviser chaque année), mise en place du Règlement général sur la protection des données (RGPD), pour faire des économies à la Sécurité Sociale : passage du certificat médical obligatoire annuel à un certificat triennal pour la pratique d'activités sportives, avec obligation d'archivage par l'association (cf. RGPD) puis depuis 2021 mise en place d'un Questionnaire "QS Sport", le tout à la charge de l'association...

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

- paupérisation de la profession : augmentation des contrats courts et/ou de temps partiels, augmentation du turn-over des professionnels
- faiblesse de l'engagement bénévole, souvent repoussé par la complexité de l'environnement social de l'animation et par les logiques administratives et comptables qui occupent les réunions de conseil d'administration (par exemple) au détriment d'échanges sur le projet associatif, les actions à développer, etc. ... La technocratisation alimente la professionnalisation des associations mais aussi de tous les partenaires : collectivités locales ou territoriales.
- glissement progressif vers le champ concurrentiel, y compris dans sa traduction en terme de droit social : modification de la convention collective de l'animation qui traduit une logique mercantile
- manque de lisibilité dans les politiques publiques trop souvent en réaction à l'actualité
- mise en place de dispositifs ou d'appel à manifestation d'intérêt dans des délais souvent trop courts, qui ne permettent pas de mobiliser les bénévoles sur des questions pourtant cruciales : projets d'actions, financements de postes...

Bref, secteur en situation difficile, sa survie étant liée de plus en plus au bon vouloir d'une collectivité locale. L'équilibre financier réalisé auprès de plusieurs partenaires est de moins en moins possible et la dépendance économique à un unique financeur met en danger la vie démocratique et l'indépendance de la gouvernance de l'association.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Pourtant à l'écoute de plusieurs radios d'informations et lecteurs de différents journaux, je ne pense pas avoir entendu de proposition ayant trait à la vie associative, à la jeunesse ou à l'éducation populaire.

Quelques propositions :

- (Re-)créer un ministère de la jeunesse et de l'éducation populaire, ayant de réels moyens d'actions
- Soutien à l'engagement bénévole et reconnaissance du statut de l'écu associatif (à voir la forme : financier, allègement du temps de travail, trimestres "retraite", etc. ...)
- reconnaître le droit à l'expérimentation et à son financement : les critères quantitatifs imposés réduisent les tentatives d'expérimentation et ce ne sont pas les injonctions à l'innovation pour l'attribution de subventions (qui sont des leurres ou une erreur sémantique) qui favorisent l'expérimentation
- mise en place de conventions d'objectifs sur plusieurs années dans le cadre de guichets uniques regroupant TOUS les financeurs publics
- information préalable des critères d'instruction ET d'évaluation des dossiers au moment des demandes de financements, présentation préalable des montants alloués aux financements précisant les coûts induits du dispositif : pour une prise en compte de l'ensemble des charges supportées par l'administration ou la collectivité.
- suppression des dossiers d'AUTO-évaluations et mise en place de réelles évaluations des demandes de financements : argumentation du refus ou de l'attribution partielle d'un financement demandé,
- simplification administrative et accompagnement de l'administration dans les domaines du droit social notamment (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et URSSAF)
- obligation du respect d'une norme comptable unique car ces normes varient selon les documents Cerfa de demande de subvention, les dossiers produits par les collectivités locales (alors qu'il existe un Cerfa), la CAF qui a ses propres normes, etc. ... et qui imposent aux associations de démultiplier le travail pour une même comptabilité.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? :

Dans le cadre de la création du ministère de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire : reconnaissance d'un statut d'association œuvrant au service de l'intérêt général suivi de la mise en place d'un socle de sérénité financière pour ces associations permettant de financer un emploi "structurant" non rentable économiquement.

Financement à hauteur maximum de 2 smic horaire d'une indemnité élective (du même type que pour les élus des collectivités locales ou territoriales) pour l'engagement bénévole en tant qu' élu au sein d'une association bénéficiant du statut énoncé précédemment, avec possibilité de bénéficier d'allègement horaires pour les actifs (plafonnés ?) ; ces heures étant comptabilisées pour le cumul retraite (y compris pour les chômeurs, précaires, étudiants) exonérées de charges salariales et cumulables notamment pour les retraités.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

### 3- FG (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

La question ne préoccupe pas ce gouvernement compte tenu des difficultés accrues rencontrées par le monde associatif pour exister et croître dans la sphère publique. Question des moyens et facilités consenties, question de la prise en compte des positionnements.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Aucune significative. Paysage assombri. Difficultés croissantes à mobiliser. Sentiment de représenter un "frein" aux libertés et visées politiques en cours de la part des gouvernants.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Voie à suivre, piste d'action, propositions concrètes pour un changement de paradigme en provenance d'un seul bord politique et d'un seul groupe cohérent jusqu'à présent.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? :

Le grand changement de paradigme permettant seul de sortir de l'impasse dans laquelle nous plongeons dangereusement les gouvernements antérieurs qui se sont succédé. Il s'agit de reconsidérer la valeur du travail et de la répartition des fruits de la croissance. D'utiliser l'imagination au profit de tous sans chercher à en privatiser les avantages tout en mutualisant les inconvénients. Casser le principe des paradis fiscaux. Solidariser plutôt que diviser pour mieux régner. Remettre de l'humain en presque tout plutôt que de vouloir robotiser à tout va y compris la nature humaine elle-même.

Autre chose à ajouter ? : Oui, que le collectif finisse par primer harmonieusement sur l'individuel sans pour autant basculer dans la dictature collectiviste destructrice des aspirations légitimes et des motivations. Pus de chèques en blanc !

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : OUI

#### 4- François Vetter, CDAFAL 70

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancées ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Notre association familiale laïque est (entre autres) investie dans la défense des consommateurs, la prise en compte des risques électromagnétiques, la défense de l'environnement. Voici des observations concernant ces 2 domaines.

Très clairement le quinquennat Macron a été celui du libéralisme décomplexé dans lequel

- les associations de défense des consommateurs ont été les parents pauvres. Pas de ministère ni même de secrétariat d'Etat à la conso, diminution constante, année après année des crédits d'ETAT transitant par la DGCCRF sans lesquels les associations de consommateurs ne peuvent pas fonctionner, réduction du personnel affecté à la répression des fraudes ...

- le concept de sobriété électromagnétique a été moqué (les Amish) pour ne pas dire conspué, les impacts sanitaires délibérément niés, ce qui nous conduira à moyen terme à un nouveau scandale sanitaire que l'on aurait pu éviter si le dialogue avait pu être possible avec les associations.

- au niveau environnement, beaucoup de discours et de coup de menton, mais les actes n'ont pas suivi (objectifs climatiques, réduction des pesticides, ...)

D'avancées, je n'en vois pas dans les domaines qui nous concernent. En matière de défense des consommateurs, je parlerai de recul net: L'Etat ne se donne plus les moyens de faire appliquer sa réglementation et asphyxie financièrement l'INC et les associations de défense des consommateurs. Je retiens de ce quinquennat la volonté de faire tourner l'économie ... sans se soucier des derniers de cordée.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

J'ai en partie répondu à cette question plus haut.

Pour être juste, il y a eu des avancées sociétales dans le domaine du droit familial dont nous prenons acte.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Ce que je souhaite pour le prochain quinquennat:

- réelle prise en compte de l'urgence d'actions réelles et à la hauteur des enjeux pour stabiliser le climat
- remise en selle des organismes chargés de la protection des consommateurs par des moyens appropriés (secrétariat d'Etat, budget suffisant pour les services de l'Etat et les associations de terrain)
- ouverture d'un débat public sur le numérique: "de quoi avons-nous besoin? à quel prix financier, énergétique, sanitaire, environnemental
- réouverture du débat sur la fin de vie et le droit au suicide assisté
- mise en chantier d'une ressource universelle pour que tout le monde puisse disposer du minimum vital

- réduction des inégalités sociales entre autres par une fiscalité redistributive
- prise en compte du problème migratoire en agissant à la source: aider réellement les populations à vivre chez elles

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Pour une surprise, c'en est une !

Mais puisque j'y suis, je convoque immédiatement des états généraux associatifs, par grands "collèges" (humanitaire, famille, environnement, social, sport, culture, ... ?) au niveau départemental. A charge pour les participants d'établir un cahier de doléances collectif et de désigner un représentant pour le séminaire national qui suivra et qui devra déboucher sur des propositions concrètes en réponse aux attentes, propositions qui seront soumises au Parlement. Un comité de suivi élu lors du séminaire sera en charge de veiller à l'application des décisions qui seront votées.

Autre chose à ajouter ? : J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais si des avancées se faisaient dans les directions que j'ai pointées, ce serait déjà pas mal.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 5- GK (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancées ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Sauf sur quelques points relevant d'éléments à la marge (renforcement de certains critères de nomination dans le domaine de la culture), peu ou très peu d'attentions concrètes envers le monde associatif. Au-delà des discours de premier rang présidentiel comme à l'accoutumée suivi de peu ou aucun effet.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Gestion de la crise bien réglé pour les structures associatives sous tutelle de l'état, les intermittents ont connu de grosses difficultés.

Le secteur s'est organisé en structure de lobby (régional et national) qui marche pas mal auprès des collectivités et des représentants de l'état en région. Rien de bien différent que ce qui se passe dans le monde de l'économie capitalistique.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Pas entendu grand'chose, hormis le pitre zézé, et quelques déclarations ne relevant en rien des problèmes de fond de la société (augmentation salariale des enseignants, chasse le WE et les vacances.....).

Quelques idées : augmenter la compétence des élus d'associations, limiter la durée des mandats, en particulier président trésorier et secrétaire, dé scléroser les fonctionnements, améliorer le fonctionnement démocratique, redonner le pouvoir aux élus et non aux salariés qui ont tendance à s'en accaparer (les élus qui sont plus ou moins ignorants s'en accommodent bien), rajeunir les adhésions : aller chercher les jeunes, et les prises de responsabilité, rendre réellement mixtes les CA , le bureaux, faire tourner masculin féminin pour la présidence, savoir travailler en synergies inter-associatives ( groupements de moyens, d'employeurs.....), s'ouvrir à l'entreprise privée qui peut parfois

apporter des leviers, ou s'approprier des idées issues du monde des associations, moins marchandes. Parfaire l'organisation des associations (lié avec l'augmentation des compétences), apprendre à valoriser ses actions (communication, autres), savoir s'inscrire dans son territoire et ses acteurs, savoir être en proximité des citoyens, sortir des barrières de la "mono activité" ou l'entre soi favorise la fermeture. S'inscrire dans un réel mouvement d'éducation populaire, actuellement sclérosé ou limité à des mouvements/idéologies "fermés". Rendre les associations écoresponsables.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Surtout ne pas organiser un Ségur, Grenelle ou toute autre manifestation permettant soi-disant de libérer la parole des citoyens concernés. La techno structure politique se tape de ce genre de procédé (les comptes rendus des réunions post gilets jaunes ont été "perdus", la commission des citoyens ayant réfléchi et proposé des actions écologiques a vu ses propositions réduites à peau de chagrin. Recevoir les fédérations d'associations (nationales ou autres si le dimensionnement n'est pas national, à condition de représenter un nombre d'adhérents significatifs) voir ensuite si un plan de travail qui repose sur les idées émises peut s'engager et mener des chantiers qui aboutissent. A planifier pendant le mandat : prioriser les thèmes selon les expressions des associations et la volonté politique de faire (CF paragraphe ci-dessus) : trouver un véritable consensus. Il faut que la démarche soit itérative ministère/fédérations et fédérations/ adhérents ou membres des CA : c'est reconnaître les élus associatifs avant tout.

Autre chose à ajouter ? : Il y a un énorme boulot à faire pour dynamiser et professionnaliser le monde associatif, qui doit revenir en liaison affirmée envers le citoyen. La politique est presque totalement dévoyée (l'abstention est très largement en tête des scrutins). Redonner du sens au collectif et aux individus peut et doit repasser par une dynamisation du monde associatif. Sinon, le chaos??????????

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 6- Jeanne Pothier

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Il est sûr que la période est compliquée. Mais en dehors d'occuper l'espace médiatique avec la Covid il n'a pas fait grand-chose (cafoillages contradictoires qui ont créés plus de problèmes que des solutions) si ce n'est de donner de l'argent pour faire passer "la pilule" de la démolition des institutions démocratiques. Nous faire avaler la couleuvre du "ruissellement", théorie économique fumeuse qui n'a jamais fonctionné et qui consiste à enrichir les plus riches pour que les pauvres en profitent en leurs donnant des emplois... (ref. à Thatcher et Reagan). Pas d'avancés et même du recul. Très intelligent certes mais si arrogant, méprisants, mauvais diplomate, manipulateur, menteur. Et pas de résultats palpables. Les citoyens ont pris en grippe les hommes politiques déjà suspects à son arrivée. Et rien pour l'écologie en dehors de bonnes intentions des discours et annonces non suivi d'acte.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Le secteur de la communication presse et édition où j'ai fait carrière a été dévoyé et a perdu sa liberté de parole hormis quelques indépendants. Plus beaucoup d'éthique et beaucoup d'argent et d'intérêts personnels. Coté vie associative c'est pareil. il faut être du bon côté.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement

retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

'**ÉCOLOGIE** c'est ce qui est le plus urgent nous devons changer complètement et profondément nos comportements et notre façon de vivre. Nos dirigeants ne font rien pour avancer.

Et il y a les problèmes de société, des peuples qui ne peuvent plus sortir de la guerre et des catastrophes naturelles auxquelles il va falloir faire face car cela ne fait que commencer.

Comment affronter les problèmes d'énergie ?

Comment organiser humainement les migrations?

Penser aux générations futures quid de la dette financière

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

**Faciliter les aides aux associations qui sont prêtes à participer. Des maisons des associations obligatoires et outillées dans toutes les municipalités et des subventions plus abordables et surtout non dépendantes du "bon vouloir" des majorités municipales.**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 7- **Maurel Michel**

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancées ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

**Pas d'avancées pour les associations ; toute nouveauté est au mini**

**Mauvais bilan sur tous les points retraites , travail , social, lois travail en force sans concertation les élus LREM ne sont pas au courant de la vie de tous les jours ; ils sont issus des hautes classes, trop instruits pas assez terrain ayant un langage au débit ultra rapide , ne pensant qu'à l'argent, à l'égoïsme, individualistes, des gens des villes ne respectant pas le rural**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

**Retraites trop basses, toujours plus de numérique, pas de social, pas de moyens pour l'hôpital la crise du COVID un vaste racket contre nos libertés**

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

**Une bande d'abrutis sans idées ni de vision pour l'avenir**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : Votre réponse **respect des associations, grande écoute de celles-ci car beaucoup de social viendra avec un respect de ceux qui forment leur tissu**

**Je n'aurais jamais la chance d'être seulement invité pour discuter pourtant ma vie associative a été importante jusqu'au Niger**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors des restitutions des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 8- LENFANT Marie - Association JazzetCie/ Cie de danse Marie Lenfant

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : En espérant qu'il s'achève...

que répondre à part que ce personnage a mis en activité la "broyeuse" tant attendue des plus riches, moi qui ne suis "rien" ce que je vois c'est l'installation d'un système néo libéral dévastateur et autoritaire !

C'est la destruction des services publics, (santé, éducation, social..) et à très court terme la fin de la culture au profit d'une "culture d'état" porteuse d'une idéologie marchande, nauséabonde... tuer le lien social, tuer la pensée, installer la peur, finaliser les plans des plus fortunés...

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse le "cœur" de nos activités n'est plus pris en compte, on ne parle que d'évaluations, de rentabilité, de chiffres....

- il faut rentrer dans "les case", c'est à dire répondre à l'attente institutionnelle aux désirs de "petits princes"...

Le vocabulaire vide de sens a fait son apparition début 2000/ territoire/pratique amateur/novation/innovation/entreprenariat culturel/projet novateur structurant...

vocabulaire qui malheureusement est employé par une majeure partie de nos professions dites artistique, pour s'assurer de toucher des subventions...

Nous passons plus de temps aujourd'hui, enfin depuis plus de 20 ans, à remplir des dossiers qu'à faire notre vrai travail!

Et puis c'est quoi cet argent avec lequel on nous endort depuis la crise "sanitaire"? Argent qui visiblement manquait depuis 2014 et qui jaillit d'on ne sait où? Ça va donner quoi ça à court terme?

La situation en 2021 est le résultat pitoyable de ce qui se tramait depuis la fin des années 90(voir fin 70) et non pas depuis 2017!

L'évolution? Les yeux s'ouvrent, les pieds au bord du gouffre de la servitude!

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

La seule chose qui importe c'est défendre par le respect l'humain, la vie sous toutes ses formes, je ne crois plus qu'un seul homme ou qu'une seule femme puisse diriger un pays, à moins que l'opinion de la population soit entendue et prise en compte, mais je ne vois à ce jour des carriéristes.... et une pensée binaire s'installer!

S'il y a des pistes d'actions ou de propositions, elles me semblent pour le moment, assez maladroites et certaines mêmes dangereuses...s'il nous faut remplacer "un modèle", il faut être attentif à ne pas en imposer un autre!

Je ne crois pas à Un modèle, mais à des "oasis" d'expériences, à une reconnaissance de pensées et de besoins multiples, différents. La réalité n'est pas la même pour tous...on ne vit pas, on ne développe pas les mêmes choses en fonction de l'environnement géographique, social, économique et même météorologique....

la proposition qui me semble la plus juste c'est la réflexion de Ruffin pour un vaste mouvement, un

débordement du peuple !

et conseil de lecture la lettre de Boualem Sansal "aux peuples et aux nations de la terre"

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler mettre en place des réunions sur tous les départements afin d'entendre les réalités, les différents besoins avant de mettre en œuvre quoi que ce soit!

Je vire le modèle unique et tiens compte de ce qui se vit réellement sur chaque région! , en gros j'arrête de voir le pays depuis paris mon travail étant de mettre en œuvre une politique au service du peuple et pas du mien...

Je convoque "les chefaillons" des services, et leur demande de prendre en compte le fait qu'ils doivent être eux aussi, au service des gens, c'est à dire d'être présents régulièrement sur le terrain pour comprendre chaque particularité; pour mesurer le travail de titan du monde associatif! je propose que le dossier type de demande de soutien disparaisse, que chaque asso puisse déposer son dossier comme il le pense! Je travaille donc à une vraie répartition des moyens!

Je propose que ce travail de fond soit permanent, afin de prendre en compte l'évolution qui est elle aussi permanente! Je sors le monde associatif du marchand, de la notion de rentabilité économique (au même titre que devraient l'être la santé, l'éducation, le social et tout un tas de domaines!)

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

- 40000 tonnes de colère, de tristesse et de honte!

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 9- PrénomM (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Correct

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

### Aide aux plus démunis

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Mobilité en zone rurale

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

**Dotations pour les handicapés, personnes du quatrième âge et mobilité**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 10- Gisèle Blondelle

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Ce rapport, comme la plupart des déclarations et projets macronesques n'est que de la poudre aux yeux.

Il y a tout de suite eu des coupes sombres dans les subventions aux assos, la suppression des emplois aidés au profit de l'enrichissement des ultras riches.

Avec la suppression quasi immédiate de l'ISF, le choix de servir la rapacité des véritables assistés, les ultras riches, est vite devenu évident. D'autant que la plupart des associations du social, les emplois aidés sont destinés à la prise en charge de personnes et catégories en situation de précarité: personnes handicapées, âgées, enfants ayant besoin d'un soutien scolaire ..., majoritairement des pauvres.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

L'Etat se désengage de ses responsabilités depuis les lois de décentralisation et refile le "cadeau" aux départements. La situation des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, en particulier, est une honte. Mais c'est vrai que l'ASE (aide sociale à l'enfance) concerne essentiellement des enfants pauvres...

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Consultation des représentant.es des associations tournées vers l'humain, recensement des besoins les plus mal servis ces dernières années; en particulier, priorité à l'enfance et à l'adolescence.

Elaboration d'une liste d'obligations minimales pour les départements; par exemple, un pourcentage fixe du budget consacré à la prise en charge des besoins sociaux.

Contrôle des conflits d'intérêts dans les associations sportives, en particulier.

Autre chose à ajouter ? : Pot général et feu d'artifice le soir du 1er mai !

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

## 11- Élodie Beillouin

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

J'ai fini par abandonner, directrice adjointe d'un centre social, mon job c'est résumé à trouver du pognon à tout prix, appels à projets, mécénats...

Cela heurte tellement mes valeurs que j'ai décidé de partir. Aujourd'hui mon poste est financé par une fondation.

J'ai connu sur les 5 dernières années, 2 tentatives de suicides de mes collègues au boulot et en 2 ans 18 départs sur 20 salariéEs.

Pour une militante syndicale c'est difficile à vivre.

J'ai décidé de basculer sur **mon syndicat à mi-temps**, pour accompagner les salariéEs et je fais de la formation JEPS...si on ne veut pas que les futurs animateurs ne soient que des techniciens, il faut travailler ça à la base...

Je n'ai vu aucune avancée, mais beaucoup de recul. Baisse des subventions, maltraitance, non-respect des droits, perte de sens...

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Les budgets de fonctionnement ont baissés drastiquement, des salariés remplacés par des services civiques...

Ces derniers mois, des charges de développement incitent fortement les structures à mettre en place le SNU.

Toutes les mesures du gouvernement SNU, CER... mettent une nouvelle couche contre nos pratiques d'éducation populaire.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Remettre en place un ministère de l'éducation populaire et de la vie associative.

Lutter, faire collectif

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Revalorisation des salaires, budgets de fonctionnement, retour de projets qui partent du public, réponse aux besoins/attentes des habitants...

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 12- Virginie Deleu MFRB Declic

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Que des reculs !

Suppression de subventions à tous les étages, donc des licenciements et une fragilisation du réseau associatif en général et dans el social et l'écologie en particulier. Seuls privilégiés : les chasseurs !

Les assos sont invités de plus ne plus fortement à consommer et à se mettre en lien avec des entreprises privées.

De même, le bénévolat volontaire est remplacé par du bénévolat obligatoire pour les bénéficiaires du RSA, et les services civiques sont censés remplacer des postes ETP... de nouvelles formes d'exploitation.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Je suis prof et on a vu la multiplication des entreprises de soutien scolaire alors que l'éducation nationale ainsi que les centres sociaux sont en galère et participent aux "économies"

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Je milite depuis des années pour verser un **revenu de base inconditionnel et individuel** à tous les citoyens, ce qui permettra notamment de soutenir toutes ces énergies, ces idées et ces dynamiques de bénévolat où les gens s'impliquent de façon choisie et respectueuse de leurs compétences, rythme et envies. Et surtout, où il y a du sens et de la cohérence avec leurs valeurs notamment écologiques.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

J'instaure un revenu citoyen inconditionnel que j'accompagne avec de la formation et de l'accompagnement aux projets, en insistant sur la gouvernance partagée et la prévention des conflits...

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 13- Riou Michel

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Ce bilan est catastrophique: autoritarisme, goût du secret, mépris profond des revendications citoyennes (ex: la réunion de citoyens choisis (par qui ?) sur le climat, réunion dont les conclusions sont pour l'essentiel jetées au panier...), maintien de la loi NOTRE qui tue la vie démocratique locale, productivisme débile derrière quelques décisions démagogiques (fermeture de Notre Dame des Landes remplacé par un agrandissement de l'aéroport de Nantes, fermeture de Fessenheim remplacé par on ne sait combien d'EPR et de " baby-centrales", etc. Emmanuel Macron et son groupe de "followers" prennent vraiment les gens pour des c...Il n'y a aucun renouveau de la vie démocratique ou associative à attendre de ces gens-là. C'est de la technocratie soumise pour l'essentiel au capitalisme international, et qui se revêt des oripeaux d'un modernisme suspect, soumis aux Etats-Unis pour l'essentiel.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Je suis **retraité de l'Education Nationale**. La situation de mes ex-collègues n'a fait que se dégrader, encore plus que celle de la moyenne de la population. Il est vrai qu'une bonne partie de la pseudo-gauche applaudit à l'enrégimentement et à la quasi-disparition d'une réflexion indépendante. On est à l'opposé de l'humanisme, même scientifique, qui est la raison d'être de l'Education Nationale.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

je suis heureux de voir que les communistes cessent de se cacher derrière leur petit doigt, ou de chercher à se fondre dans la parade écologiste, quand ce n'est pas dans un histrionisme à la

Mélenchon. Il est temps de réclamer une 6° République, d'en finir avec cette monarchie élective, de restaurer un peu partout les libertés, communales, associatives, etc.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Je propose l'élection d'une assemblée constituante, et je refuse d'appartenir à un gouvernement macronisé.

Autre chose à ajouter ? : L'installation immédiate de la proportionnelle et de la responsabilité du gouvernement devant le nouveau Parlement.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

#### 14- Présidente de " Les Frairies" association des fêtes de Puy St André 05100

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ?  
Recul + covid : ce n'était pas du tout "la fête" !

- égoïsme! individualisme! Déprimés, etc...

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

- plus aucuns jeunes et des adultes peu décidés a reprendre leurs habitudes **culturelles** !

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse  
imaginer un président(E) qui soutienne la vie associative, l'économie sociale et la culture c'est un rêve!

Seul POUTOU peut être???

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les 1eres mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ?  
La paix sur terre = moins de fric à l'armée et donc plus à la santé, l'éducation et la culture !  
Le soutien aux associations réellement à but non lucratif et sociales

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse:

défendre les droits et la vie humaine avant les profits !

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

#### 15- Hugo PEREZ

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Je parlerai de vie démocratique: un danger. Ses lois sécurité rendent jaloux Salvini. Et sur la gestion de la pandémie, manipulation. Mais cette dernière n'a pas été l'apanage de Macron.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

**Retraité, pas trop à dire.**

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

**Plus d'unité à gauche. Les égos feront le tapis rouge de Macron**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Sur les associations, je ne sais pas. Mais en général, mise à plat de toutes les turpitudes précédentes. Cela semble un règlement de compte: non, c'est de la transparence. Le pire c'est faire comme Zapatero en Espagne, élu contre toute attente à cause des mensonges d'Aznar et il les a couverts.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 16- GB - Réseau Initiatives de l'Aude (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Pendant un an et demi, l'art était « non essentiel », gelé, interdit. Et aujourd'hui, en tant qu'artistes pour reprendre la pratique de notre art ou en tant que public pour se rendre à une manifestation artistique, nous devrions nous soumettre à une expérience médicale à grande échelle ; et de plus, en tant qu'artistes, nous devrions accepter de jouer devant un public discriminé.

Nous, artistes, qui avons dédié nos vies à l'expression de la beauté et au partage, nous refusons de jouer ce jeu d'une autorité qui s'emballe, pour le principal profit de la haute finance et des grands laboratoires.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : **Nous ne voulons pas que le lien social dépende d'un chantage à notre intégrité.**

Lorsqu'un Etat outrepassé les limites des pouvoirs que les citoyens lui ont confiés, ceux-ci ont le devoir de résister, l'obéissance n'étant alors plus une qualité civique mais seulement de la peur. Nous choisissons de ne pas avoir peur. Nous choisissons de résister. Au risque d'être dénigrés, au risque de perdre notre emploi, nos revenus, notre mode de vie. Nous gagnerons autre chose. Parce qu'il faut bien que quelques-uns au moins le fassent.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Nous appelons les artistes, **les acteurs de la vie culturelle** et tous ceux qui veulent de l'art vivant et libre dans leur vie, à rejoindre des réseaux afin de créer une solidarité dans un métier qui a une réputation d'individualisme, d'échanger des idées, des informations, des contacts et des outils ; afin d'inventer d'autres façons de VIVRE. Et dans l'espoir que nous serons suffisamment nombreux pour pouvoir nous faire entendre.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Un peu partout en France ont fleuri des initiatives pour accueillir l'art dans la sphère privée. Reprendre cette belle idée en lui donnant une couleur encore plus engagée, en appelant tous les citoyens

qui ont besoin de l'art à participer, chacun selon ses possibilités, à un maillage solidaire de rencontres artistiques hors circuit.

Avez-vous pensé à accueillir l'art chez vous ? Il suffit d'avoir un grand salon, un jardin, une cour, un hangar, un garage, un toit terrasse, une péniche, une yourte !

Accueillir l'art chez soi n'a rien de nouveau, mais l'idée est d'y introduire un degré d'engagement supplémentaire, dans l'esprit des dominos : proposons à nos invités de ne pas se contenter de venir assister mais de participer à un événement : en s'engageant par la présence, et par un soutien financier

quand c'est possible... la solidarité peut prendre toutes sortes de formes !

Devenons des connecteurs, en suscitant, réparant et soignant les liens sociaux tant mis à mal ces temps-ci. Proposons ensuite à nos invités de réfléchir à la possibilité d'accueillir à leur tour un ou des artistes chez eux, et à leur tour passer le relai, dans le but de créer un maillage ininterrompu.

En participant à la diffusion de l'art hors système, nous ne faisons pas que soutenir des « artistes évincés » : nous créons et renforçons des liens et des réseaux, de vraies relations humaines et concrètes qui constituent la plus grande des forces de résistance...

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 17- EVN

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Une volonté de se concentrer sur les grosses associations au détriment des petites.

Avec le camouflet de l'incapacité des grosses structures et des institutions de répondre à l'urgence alimentaire pendant la crise covid. Et pourtant en post covid ceux sont à nouveaux les grosse associations / structures qui "raflent" les appels à projet de l'aide sociale et l'aide d'urgence. Comme quoi o n'apprend pas de ses erreurs.

Renforcement du système délétère voire mortifère d'appels à projet ou seules les structures qui savent répondre (qui ont les moyens d'avoir des personnes compétentes à plein temps pour répondre à ces dossiers) peuvent les remporter.

Le renforcement du "copinage", les services technique centraux ou des directions régionales qui analyses les dossiers, financent toujours les mêmes. Une logique de "oh bien si ce ministère a financé ils doivent être bien, donc on va les financer"

L'hypocrisie du grand plan de pour le monde associatif avec :

- le soit disant financement par le FDVA (100 000€ / an pour les bouches du Rhône, autant dire rien du tout, financement associatif moyen 1500e par asso/ an, préférence pour la non reconduction, et seulement 3 projet innovant finançable dans le département / an avec cette enveloppe) ridicule !

- la création de poste fonjep (si peu à l'échelle du 13), et de toute façon il faut trouver les 14 000€ qui manque pour financer un smic .

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

A Marseille financement énorme de l'innovation éducative, mais toujours pour des structure avec de l'entregent suffisamment grosse pour faire des projets très tape à l'œil qui font si beaux dans le paysage de la startup nation, mais dont on se demande le résultat.

Perte de vitesse pour beaucoup de petite association et très grande difficultés à faire reconnaître le travail de terrain.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Réfléchir à un vrai financement des associations en faisant participer des associations de toutes tailles pas uniquement les grandes fédérations ou grosses structures : comprenant :

les subvention de fonctionnement

les appels à projet

l'autofinancement : ouvrir les possibilités et former les petites structure sa dans ce domaine (fiscalité, pratique commercial ou non, ;..)

Sanctuariser les financements pour les associations qui ne peuvent pas compter sur de l'autofinancement (notamment toutes les asso qui rendent un service publique à des populations précaire qui ne peuvent pas ou peu payer ce service : centre aéré en QPV, accompagnement individuel, accès aux droits, formation sociolinguistique pour les publics migrants ou QPV, ....) car ces structure pallient aux incapacités (incompétences parfois) du service publiques.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Anonyme ??

## 18- EJ (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Les pouvoirs publics n'assurent plus leurs missions auprès de la jeunesse et des populations précaires, qu'il s'agisse d'accès à la culture ou d'accueil des exilés. Les associations doivent donc prendre à leur charge toutes ces fonctions délaissées sans pour autant avoir plus de soutiens, notamment financiers.

L'engagement est prôné comme une valeur pour remettre sur l'individu la fonction de compenser les failles systémiques qui se sont approfondies depuis 5 ans. Par conséquent reposent sur les individus engagés dans le monde associatif une charge de plus en plus grande et une dissonance de plus en plus difficile à assumer : nous n'avons pas les moyens de nos missions. Nous sommes donc condamnés à faire le peu que l'on peut, à faire vite et mal, partiellement, avec des budgets déséquilibrés et des équipes en sous-effectifs. Les contrats aidés, adultes relais et volontaires en

service civique sont des recours fréquents à cette situation de précarité économique, nous obligeant à reproduire et perpétuer cette précarité.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

L'équilibre associatif repose de plus en plus sur des subventions liées à des appels à projets, de moins en moins sur des conventionnements, les dotations publiques ayant été diminuées (fin de la taxe d'habitation ?) en même temps que les transferts de compétences chargent les institutions locales de plus en plus de responsabilités. Nous sommes en sous-effectifs et notre bilan montre un déficit qui va être difficile à combler. Les appels à projet nous poussent à répondre à la demande, à créer des actions qui rentrent dans les bonnes cases au risque de s'éloigner de l'esprit du projet asso d'origine, mais également au risque de creuser le déficit, si jamais nous ne saisissons pas cette opportunité.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

La piste d'un revenu universel est intéressante : pour libérer du temps pour celles et ceux qui préfèrent l'engagement pour l'émancipation plutôt que pour la productivité dans un monde qui arrive à saturation.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Faire un diagnostic à l'aide des parties concernées : je n'ai pas la science infuse malgré ma fonction. Les concernées sont les mieux placées pour témoigner et faire part de leurs besoins. Bien évidemment il va falloir augmenter le financement du monde associatif pour lui donner l'autonomie dont il a besoin, pour lui permettre de recruter et de proposer des emplois pérennes pour mener à bien toutes ses missions.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : OUI

## 19- De PASQUALE Stéphanie

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

- un abandon totale des associations d'éducation populaire depuis le rattachement de la jeunesse à l'éducation nationale
- une fin des contrats aidés (avec vrai tps de travail, vraie durée stable, et accès à une vraie formation) qui a conduit nbe d'associations à embaucher des services civiques à 500€ par mois
- un privilège donné aux associations de chasseurs
- un appauvrissement de la jeunesse (obligée de bosser) et un recul de l'âge de départ à la retraite qui provoque une pénurie de bénévoles et d'administrateurs-trices
- des associations historiques en danger ( MJC, Plannings familiaux, Francas...) des associations environnementales qui ont perdu tout contre-pouvoirs, toute écoute des pouvoirs publics
- l'interdiction d'associations loi 1901 de défense des minorités absolument scandaleuse
- je cherche du positif , allez on va dire l'encouragement et l'aide aux départs en colos suite au confinement. Mais sinon je ne vois pas... le projet du quinquennat en matière de vie associative c'était le néant, le bilan c'est de la casse.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Dans le domaine de **la jeunesse et de l'éduc pop** :

l'abandon de la réforme des rythmes (même si elle était laborieuse) a provoqué une dévalorisation immense des métiers de l'animation devenu une armée d'esclaves modernes : contrats de 15h00 semaine, plus aucun projet pédagogique ou PEDT, coupures 3 fois par jours, contrats de vacation sans aucune protection sociale

des contrats jeunes de 3 ans et à temps plein remplacés par des services civiques

l'abandon de la reconnaissance du Bafa/Badf et du bénévolat au profit d'un SNU et des valeurs de la République (République monarchique)

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

On n'entend que Zemmour donc compliqué au milieu de ce brouhaha raciste d'entendre parler des associations, déjà qu'on entend à peine parler des salaires

Ah si l'abaissement de l'âge du bafa à 16 ans + 200€ d'aide + la création d'un approfondissement SNU (mon Dieu mon Dieu mon Dieu)

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

mdr

il n'y a aucun suspens sur ces présidentielles. Ce sera Macron haut la main. La seule surprise possible viendra de Le Pen

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 20- CM (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancées ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Votre réponse

De nombreux reculs, avec un parti-pris de restriction des aides aux personnes défavorisées (15% des français vivant en 2020 sous le seuil de pauvreté) et des subventions aux asso qui essaient de pallier ces injustices et de maintenir une esquisse d'harmonie sociale et sociétale.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Mon domaine d'activité est **la santé** et je n'ai pas besoin de vous expliciter les attaques incessantes contre l'hôpital public et l'orientation libérale et financiarisée qui détruit depuis plus de 15 ans un système de santé que le monde entier nous envie "jeunes"

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

Non, rien n'a retenu ma bienveillante attention, bien au contraire : la gestion de la crise sanitaire est aberrante, j'aimerais qu'on respecte les patients et les médecins, la destruction de l'hôpital public, j'aimerais qu'on cesse de fermer des lits, d'imposer des "économies" à un hôpital à bout de souffle, la destruction de l'éducation nationale qui va devenir locale, avec de flagrantes inégalités territoriales, les enfants sont notre avenir, de même les ado et jeunes adultes à qui on réduit les APL, on minimise les promesses de RSA "jeunes", j'aimerais qu'on respecte les jeunes défavorisés, qu'on trouve d'autres économies que sur le dos des chômeurs, autre scandale, qu'on cesse de précariser les travailleurs, qu'on supprime l'odieux CICE, qu'on rétablisse une contribution digne des grandes fortunes à l'effort national, qu'on cesse la gouvernance verticale monarchique, qu'on arrête de cliver le pays entre les gentils vaccinés et les criminels qui n'acceptent pas d'être contraints à participer en loucedé à la phase 3 des vaccins dont s'enrichissent les amis de Big Pharma, qu'on associe les citoyens aux décisions, autrement qu'en les méprisant style convention climat...

On peut rêver!

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Je ferais un audit -public- des associations, je les aiderais tant que faire se peut, et, en cessant de précariser les travailleurs et les immigrés, je leur permettrais de souffler un peu

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 21- Marie Paule Cabrol

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Votre réponse

Maintien des pressions initiées par son prédécesseur.

Obligations de plus en plus lourdes et chronophages et répétitives de justifier les subventions (il est évidemment exclu de ne pas justifier) mais de façon moins tatillonnes et culpabilisantes a priori

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Manifestement, le bénéfice apporté par de nombreuses associations en matière de substitution aux carences de l'Etat (santé publique, aides alimentaires, facilitation de la vie collective donc paix sociale, aide aux études...) attire l'attention sur lesdites carences, mais ça n'empêche pas la pression exercée par l'Etat et les collectivités locales souffrant elles-mêmes de la délégalation de financements imposée par ce dernier.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

une meilleure redistribution de nos impôts et l'atténuation des grandissantes inégalités sociales ne semblent pas à l'ordre du jour de la campagne présidentielle dans un contexte de politique sanitaire invraisemblable...

Arrêter la verticalité des décisions et enfin associer les populations et leurs compétences incontestables à la gestion de leur quotidien et des problèmes.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : Votre réponse

Investir le peuple de responsabilités et de réflexions sur les problèmes à traiter, et donc inclure les associations dans ce processus

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Abolir la V<sup>e</sup> République

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

## 22- Buard Vincent

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Des reculs.

Financements plus difficiles, plus de pauvres dans la société, une désinformation sur ce qui se passe dans le pays et dans le monde, accompagnée parfois de répression, comme contre les journalistes qui ont parlé des ventes d'armes à l'Arabie saoudite servant au Yémen.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Dans le **secteur médical**, des tensions accrues en libéral et dans le secteur public, par suppressions de lits, manque de renouvellement des médecins et autres catégories partant à la retraite. Des soins devenant de plus en plus payants pour les non-mahorais à Mayotte

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

En finir avec une monopolisation du discours ultra-libéral dans les médias dominants, qui fait glisser l'électorat à droite alors que ses besoins ressentis sont demandeurs de plus de social: meilleurs services publics, à élargir, ...

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Porter au plus vite le budget de l'aide au développement international à 0,7% sans artifices (en sortir les investissements dans les D.O.M., les frais de scolarité des étudiants étrangers) et rapidement le faire passer en dons au lieu de prêts

Arrêter le financement de tout projet religieux, y compris catholique par l'Etat et les collectivités locales

Reconnaitre dans la carrière professionnelle le temps consacré au travail associatif

Soutenir le développement des coopératives : faciliter la reprise d'entreprises en difficultés par les salariés, financement public de coopératives agissant dans une logique écologique et de partage

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

## 23- AM (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Les emplois aidés ont fortement diminué en nombre et en montant pendant ce quinquennat. Or ils sont indispensables au maintien et au développement des activités associatives. Nombre d'associations ont dû cesser leurs activités en direction des plus démunis, c'est bien dommage.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Nombre de **ressourceries** ont dû fermer ou diminuer fortement leurs activités alors qu'elles permettent aux plus modestes de s'équiper à petits prix et à des salariés très éloignés de l'emploi de retrouver une activité.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Il faut que les pouvoirs publics subventionnent à nouveau le monde associatif, sans contrepartie autre que la justification de l'emploi des fonds alloués à des objectifs associatifs ou caritatifs. Créer un grand nombre d'emplois aidés fortement subventionnés.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Allocation de fonds destinés à la création d'emplois fortement aidés à destination du monde associatif.

Allocation de subventions de fonctionnement aux associations environnementales et sociales.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 24- HAGA Pierre

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

- Titulaire de trois diplômes d'états, ex- Co fondateur d'une fédération sportive (toujours en activité) gérant la commission de formations des cadres pendant une vingtaine d'années j'ai eu tout le loisir de côtoyer les instances gouvernementales et j'arrête là la liste de mes activités ou même passions soit plus de 60 années sur le terrain. Pour constater que ce dernier gouvernement n'est pas à la hauteur de l'enjeu sportif en France. Je constate des reculs.

TIRER LE **SPORT** EN FRANCE DE LA MISÈRE ACTUELLE

- En France nous obtenons les quart des résultats sportifs que nous serions en droit d'obtenir et serions encore plus utiles à la population Française,(Un des présidents de la France a eu un comportement de crétin quand il a dit aux policiers et aux gendarmes sportifs en appuis aux associations et des éducateurs de rues, "qu'ils n'étaient pas là pour jouer au foot, mais pour arrêter les voleurs") si nous (responsables des associations, des fédérations, des sportifs de

hauts niveaux (amateurs et pros par la suite) des syndicats, dans les milieux scolaire, universitaire...etc...) nous retrouvions réunis, pour en parler ( plusieurs mois seront nécessaires) avec les représentants du gouvernement (ministère des sports entre autre, plus une commission d'enquête gouvernementale, pour réguler les budgets financiers qui devraient, certes soutenir les associations pour qu'ils survivent ! Mais également les aider à se développer. (pour ça il faut ré-employer tous les cadres qui sont partis à la retraite et qui n'ont pas été remplacés). Multiplier par dix les salles d'entrainements et les structures pour organiser les compétitions des toutes les disciplines concernées. Il faut faire un méga bilan pour nous tirer tous vers les haut, Ors, ce n'est pas ce qui est prévu par ce gouvernement à la veille des jeux olympiques. Il est bien capable de nous tirer vers le bas puisqu'il ne se gêne pas pour le faire aux hôpitaux, Pourquoi se gênerait-il vis à vis de nous !!?! Veuillez m'excuser mais il faut bien aborder cette situation catastrophique en faisant de la politique. Même si ce n'est pas trop nos attributions, Nous nous en passerions bien.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Non, bien sûr. Certes le COVID-19, y est pour quelque chose mais pas que! La culture et la culture physique (en schématisant) ont été déclarés non essentielles!!?

MON SECTEUR: LES ARTS MARTIAUX ET SPORTS DE COMBATS.

- Et il est nécessaire à ce que la justice mette son nez dans toutes les directions sportives. Il y a des présidents qui se font ré-élirent années après années, malgré un ou des dossiers qui les font condamner par des tribunaux? Il y a donc un nettoyage, concernant la moralité de certains dirigeants des fédérations à effectuer.

Question Pourquoi le karaté qui vient de rentrer aux jeux olympique pour la première fois, ne sera pas reconduit aux jeux Olympique en France en 2024? Et bien sûr ce n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

OUI... La diminution du budget pour les sports en France!! A commencer par le budget du ministère des sports. Et ...""EN MÊME TEMPS" nous sommes sélectionné pour assurer les jeux Olympique en France. Bien sûr! Qu'on marche sur la tête!!

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Convoquer tous les cadres (syndicats compris) du ministère des sports pour mettre en place un mémorandum et un cahier des charges sur ce qui conviendraient (d'après eux de changer, d'améliorer, etc...Ainsi que tous les président.e.s et cadres responsables des associations.

- Ré employer et embaucher des agents pour renforcer les rangs du ministère et leurs confier des missions de remise à niveau des président.e.s et cadres. Donc de développer la formation de tous les agents et tous les responsables sportifs en France et DOM TOM.
- Budgétiser (d'après le mémorandum et après enquêtes sérieuses) de tout ce qui pourra développer les moyens nécessaire aux rénovations des structures actuelles des gymnases, mobiliers, matériels au service de toutes les disciplines et créations, constructions de nouvelles futures installations sportives.

- Développer les moyens audio-visuels de toutes les disciplines sportives ainsi que les médias visuels pour qu'enfin toutes les disciplines sortent de l'anonymat actuel (Même des disciplines olympiques, Tout le monde a été surpris des résultats du judo à ses débuts sur la toile T.V... Ah, bon? il y a autre chose que le foot??! Je n'irais pas plus loin évitons la tautologie.

Autre chose à ajouter ? : OUI. Quand est-ce que l'on met cartes sur tables en ce qui concerne tous les sports en France avant les jeux Olympique de 2024. et surtout qu'un passage aux actes soit immédiatement appliqué.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

## 25- Dominique Bianchi - Chargée de Production de l'association Ecllosion13

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Ce quinquennat a été une catastrophe pour les associations, du moins les asso culturelles comme la nôtre.

Deja en 2017, il a bloqué les emplois aidés, nous en avons 2, donc du jour au lendemain on a du 'virer' les gens avec qui ça se passait très bien, et nos activités s'en sont ressenties : on a perdu 2 ans pour organiser un groupe de bénévoles qui prenne le relais pour travailler sur nos actions, terrible... Une horreur... On a stagné quoi...

Depuis 2017, on a redressé la pente petit à petit, et on a pu embaucher à nouveau des permanents seulement depuis septembre de cette année 2021 !

Par ailleurs, lors de la pandémie, le fait de classer la Culture dans les activités non essentielles, bien sur, n'a fait que nous mettre encore plus en danger...

Donc coté Culture et emplois dans les associations : bilan zéro !

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

J'ai répondu au-dessus. Le **secteur culturel** a vraiment souffert...

Les associations jouent le rôle de l'Etat, que ce soit sur le plan culturel ou le plan social ; c'est donc une aberration de ne pas nous donner plus de moyens pour fonctionner...

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Le social, l'écologie et la Culture doivent être au premier plan !

Pour l'instant, pas assez de propositions intéressantes, à part chez les écolos et Yannick Jadot

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Donner plus de moyens financiers à toutes les associations à but social, environnemental et culturel, et pas seulement des millions aux grosses structures !

Donner des moyens pour créer des postes permanents qui nous permettent de fonctionner sereinement !

L'argent, c'est le nerf de la guerre des associations...

Créer des instances de contrôle auprès des communes, départements et régions pour savoir où va réellement l'argent destiné aux associations !

On sait pertinemment que les sous sont détournés au profit de structures inexistantes qui se gavent

avec l'argent public, alors que d'autres triment et bossent bénévolement 7 jours sur 7 pour faire avancer les causes justes, ce n'est pas normal ... On sait que le copinage fonctionne trop bien, et que certains ferment les yeux sur trop d'abus...

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 26- J. V

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : **On a assisté à un recul des droits à manifester, à une aggravation de la répression**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

**Oui, plein d'initiatives intéressantes de citoyens, à encourager**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler **J'établis un budget de manière à réussir une protection efficace et rapide de la planète et une réduction immédiate et conséquente des inégalités**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Anonyme ???

## 27- AP (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

**On a évidemment assisté à un recul des libertés associatives. La loi séparatisme, le contrat d'engagement républicain et les dissolutions arbitraires tentent de faire rentrer les assos dans un cadre qui correspond à celui de la politique LREM.**

**De plus les institutions se défaussent de plus en plus de leurs rôles pour faire porter ce poids aux assos.**

**Utiliser et contrôler.**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

**Les répressions sur les quartiers populaires sont de plus en plus fortes, avec la menace de disqualification de leurs habitants en leur plaquant l'étiquette "d'islamistes" dès que ceux-ci sortent du cadre désiré.**

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Revenir sur la loi séparatisme et le contrat d'engagement.

Soumettre les dissolutions à des commissions composées d'assos.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler  
Annulation de la loi séparatisme et du contrat d'engagement républicain.

Mise en place d'une commission indépendante d'associations chargée de statuer sur les répressions (un genre de Défenseur des Droits des assos).

Autre chose à ajouter ? : Bonne initiative !

(Pour l'anonymat, à discuter en fonction de ce que vous souhaitez publier)

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

## 28- BENOIT Peter

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Que des reculs, graves, car touchant au socle de nos libertés.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Paupérisation, précarisation, marchandisation avec la quasi-disparition de la préservation des biens communs, dont la privatisation rampante des services publics est la partie émergée de l'iceberg.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler  
La sanctuarisation du statut associatif, renforcé dans la Constitution, interdisant le contrôle politique de l'État.

Autre chose à ajouter ? : Je ne comprends pas l'objectif de ce sondage... J'espère simplement qu'il ne s'agit pas de quémander quoi que ce soit dans une démarche illusoire : l'association (principe anarchiste) s'est conquise par la lutte. C'est pourquoi, poser vos questions en termes électoraux ne peut donner de réponses pertinentes.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

## 29- Mrap Comité de la Manche

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt

assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Votre réponse :

Des reculs :

- contrôle accru sur les associations,
- criminalisation des actions revendicatives (pression des forces de l'ordre pour dissuader les militant(e)s),
- dialogue avec les autorités (retrait de l'Etat) et les élus plus difficile,
- perte de moyens et affaiblissement des services publics partenaires du monde associatif.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse :

- radicalisation des discours,
- politique du tout sécuritaire,
- extrémismes politique,
- expression militante dans les médias davantage entravée, voire interdite,
- naissance de collectifs temporaires se substituant à l'adhésion aux mouvements structurés,
- partenariats avec le monde syndical, éducatif et humanitaire en recul.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse :

- impliquer davantage le monde associatif dans l'éducation populaire et citoyenne qui doit redevenir une priorité,
- relancer les comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (CORA)
- attention réelle portée par la justice aux infractions relatives au racisme et à la haine de l'autre (notamment en ligne), efficacité des poursuites et information systématique des suites données.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : Votre réponse :

- lancer une grande campagne d'éducation citoyenne,
- faire de la lutte contre toutes les discriminations une grande cause nationale,
- mettre un terme aux entraves aux contre-pouvoirs (lanceur d'alerte)
- conforter le monde associatif qui fédère et rassemble dans le domaine des droits de l'homme, du social, de humanitaire, du socio-éducatif, de la vie sociale (présence dans les médias, locaux, ressources, autorisations d'absence...)

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

- Construire une digue républicaine solide contre les idées d'extrême-droite qui constituent aujourd'hui un péril mortel contre lequel doit s'engager clairement le monde associatif, Le combat du monde associatif doit s'inscrire dans les luttes sociales et politique pour construire un monde plus juste, plus fraternel, plus solidaire, plus égalitaire. Il faut engager des actions en soutien aux peuples opprimés et pour une véritable démocratie à travers le monde.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 30- eau ... (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

- 5 années très perturbées par le COVID mais aussi par les conséquences des événements nationaux ou mondiaux (terrorisme, catastrophes climatiques, évolutions politiques mondiales)

La vie associative telle que nous la connaissions précédemment est chamboulée. Des reculs importants ont eu lieu. Ce qu'elle deviendra n'est pas encore perceptible.

*NB : J'ai décidé de faire réponse pour une seule des assos auxquelles je participe.*

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Des modifications ont eu lieu dans le domaine de la perception de **l'eau, bien commun**. Des collectivités ont fait le choix de reprendre la maîtrise de la gestion de la ressource et du service de l'eau potable. Mais les multinationales (qui avancent souvent masquées, restent puissantes et tout reste ouvert.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Je n'ai pas entendu grand-chose dans le domaine d'action de mon association. La question de l'eau est plutôt englobée dans celle de l'environnement en général, notamment chez les écologistes.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Donner une véritable place institutionnelle aux assos. Leur déléguer des compétences réelles au moins en termes de consultation-réflexion partenariale avec les organes qui ont le pouvoir décisionnel.

Actuellement, cette participation des assos ne se fait que sous leur pression ou selon la bonne volonté de tel ou tel décideur ou élu.

Autre chose à ajouter ? : La dynamique associative a beaucoup souffert et il n'est pas évident de la relancer. Des habitudes, des engagements se sont perdus. Des militants ont "lâché " par suite de maladie, d'avancée en âge, mais aussi d'absence de reconnaissance (par les élus et responsables à tous niveaux) de plus en plus marquée.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

### 31- Bruno LASNIER – Le MES

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Nous avons assisté à un recul dans le soutien à la vie associative, avec la transformation des contrats aidés en PEC et la disparition de nombreux contrats aidés moins 37 % en 2019 déjà en baisse l'année d'avant, des contrats, qui ne peuvent pas être remplacés par des services civique, ceux-ci n'étant pas des contrats de travail, malgré une augmentation des fonds dédié à la vie associative, on voit globalement que les subventions de fonctionnement des collectivités locales sont en baisse au profit d'appel d'offre qui finance des actions des association mais pas le fonctionnement global ce qui est un handicap pour les associations, dans le même temps des loi viennent contrôler le fonctionnement des associations comme la loi sur les principes républicain qui une restreint les libertés pour les associations enfin l'évolution de la notion de lucrativité limité vient mettre en danger les avantages

fiscaux et les notion d'intérêt général jusqu'ici réservé aux associations non lucrative. Les moyens mis par l'état. Pour favoriser le financement des associations par des investisseurs privés via les logiques de fond à impact social sont également inquiétante en ce qu'elle favorise la financiarisation des associations et pousse les associations vers des logiques de gestion et de management des entreprises.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Le secteur des **services à la personne, l'action sociale**, sont particulièrement touchés par la marchandisation voulue par le gouvernement.

Les associations militantes et citoyennes sont, elles, attaquées sur leur liberté d'agir.

Et globalement tous les secteurs associatifs doivent faire face à une logique de baisse des subventions.

Dans le secteur spécifique de **l'économie solidaire** le gouvernement ne soutien plus le MES tête de réseau nationale de cette famille d'acteurs, depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, ce n'était pas le cas auparavant. Globalement ce quinquennat est celui d'une politique néolibérale qui ne dit pas son nom mais qui s'attaque d'une à la politique de redistribution de l'état et de l'autre aux corps intermédiaires dont notamment les associations, préférant soutenir les entreprises capitalistiques et le marchés, Il est claire que la politique de Macron refuse de soutenir les initiatives citoyennes au profit des logiques entrepreneuriales.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : La création d'un Fonds associatif pour le soutien aux initiatives citoyennes, sur le modèle du Fonds de développement de la vie associative (FDVA), peut répondre aux risques de disparition de pans entiers de l'action associative, et soutenir l'innovation et l'expérimentation et apporter un appui à l'expérimentation et aux initiatives citoyennes.

Instauration d'un Revenu universel des 18 ans

Reconnaissance du bénévolat et de l'engagement citoyen, notamment dans le monde du travail, grâce à un compte temps, Refonder le statut du bénévole : droits/devoirs, intégration du bénévolat dans les bilans financier.

Une nouvelle comptabilité intégrant le développement durable (impact écologique, impact sociale etc...

Développement des contrats aidés d'utilité sociale aux associations

Soutenir la création de Conseils Territoriaux de la Vie Associative (CTVA)

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler

Mise en place d'un fond de soutien à la vie associatives et création de 500 000 contrats aidé d'utilité sociale pour les associations,

Plan de lutte contre la marchandisation des missions d'intérêt générale dans la santé, l'éducation l'action sociale,

Instauration de Conseils Territoriaux de la Vie Associative (CTVA) dans toutes les communes de France

Autre chose à ajouter ? : C'est déjà pas mal

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 32- Meloni Lucie

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : **Je retiens qu'il y a toujours autant de personnes qui n'ont pas de toit sur la tête ni à manger dans l'assiette, et même de plus en plus d'enfants. Les associations ne peuvent pas se substituer à l'État qui ne se préoccupe pas réellement de la précarité.**

J'ai l'impression qu'on est toujours dans l'urgence et jamais dans la prévention.

Le mal devrait être pris à la racine, quel que soit le domaine.

Je n'ai pas de solution miracle mais je ressens un réel désintéressement du bien-être du peuple français de la part du président actuel.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 33- OM (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

**Retrait des subventions pour l'emploi : catastrophique !**

**Associations sportives non soutenues; sport scolaire méprisé alors qu'on se prépare à accueillir les JO où il est souhaité de gagner des " médailles"**

**ensuite l'obligation du pass sanitaire pour participer à la vie associative (instances) et pratiquer: délétère quand on considère qu'il faut, à la "sortie " de la crise, renouer des liens sociaux; contre-productif !**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

- toujours moins de moyens ; on requiert le bénévolat encore, toujours dans les MJC etc ; nous avons besoin de soutien envers le jeune public, envers les ainé-es. au niveau de la culture qu'il faut dynamiser.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

**Recours à l'éducation populaire portée par les assos ;**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler **un état des lieux; un audit sur les attentes**

**des mesures pour accompagner, soutenir les projets**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

### 34- LEFEVRE Denis - Accueil Solidaire en Roannais

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : La vie associative souffre de la disparition du sens des responsabilités des personnes. Trop paimi nous suivent nos dirigeants qui parlent mais ne sont responsables de rien. Le "marché" sait où il va. Un exemple : les élections au parlement européen ont pu se dérouler sans qu'aucun candidat ne relève que ce parlement est dessaisi, au profit de la Commission, de ses responsabilités économiques et financières !

Ce qui existe de vie associative me réjouit, mais la difficulté croissante à faire vivre ce qui existe faute d'attention au bien commun, m'inquiète.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Nous avons créé en 2014 une **association pour sortir de la rue des familles en situation de détresse**, des sans-papiers. L'association vit mais la mauvaise volonté des services préfectoraux, inacceptable, qui complique notre survie, nos moyens de départ pour trois familles ne suivent pas pour les trente logées aujourd'hui, et d'autres arrivent ... Nous pensions que la réponse serait donnée à chaque famille en deux ans, plusieurs sont sans solution neuf ans après ...

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

Une défense de la vérité et des faits et pas des catalogues d'inepties !

Ma priorité serait l'éducation vers la responsabilité de chaque élève pour lui-même et pour sa classe et son école, apprendre à apprendre, apprendre à aider les autres à apprendre,

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler J'écoute, j'interroge, et je décide avec les intéressés, pas avec les lobbies. Pas de grand-messes organisées par celui qui triera seul dans les propositions.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse Prendre les citoyens au sérieux, revenir aux services publics. Pas plus de prisons mais des services de proximité ouverts à l'écoute.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

### 35- Jaulmes Dominique HPF AQUAVIE AFSOS CAC CHANGER DE CAP REINFOCOVID FEP PACTE POUR LA TRANSITION

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Votre réponse

Ma réponse est très influencée par la gestion de la crise sanitaire que je trouve ignoble et intolérable. Médecin retraitée je ne suis pas du tout en accord avec notre ministre de la santé et ces décisions La loi d'urgence sanitaire, n'est que politique et liberticide; rien ne justifie le passe sanitaire pour faire du sport, se cultiver, se réunir en public....

La suspension des soignants non "vaccinés" est scandaleuse et contre le droit du travail.

Cette loi du 5 Aout 2021 aujourd'hui prorogée jusqu'en juillet 2022 est scandaleuse et s'assoit sur plus de 12 lois dont celle des DH

Bref ce gouvernement est on ne peut plus liberticide, totalitaire, comme jamais aucun gouvernement ne l'a été.

Par ailleurs toutes les lois travaillées et promulguées pendant ce mandat vont dans le sens de la main mise sur la gestion des associations; les subventions étant transformées en AAP qui sont ni plus ni moins que des appels d'offre...

Par ailleurs les lois sociales sont détricotées à la vitesse grand V (chômage soins retraite...)

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Il me paraît redondant de répéter

Diminution de **l'offre de soins** ; puisque plus de soignants = fermeture de lits puis de services puis d'établissements....

La suspension des soignants non "vaccinés COVID" étant le clou!

Comme les soignants sont moins nombreux, ils ne peuvent plus ni respecter le temps de transmission, ni satisfaire aux textes instaurant l'obligation des formations, des espaces de parole, des staff, .....

Il suffit de voir les 14% d'Arrêt Travail majoritairement pour burn-out dans le monde médical...

Dans le **domaine social** ce n'est pas mieux

Au niveau de l'accueil des migrants, c'est idem...

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Je suis intéressée par le refus de l'élection présidentielle et par l'écriture d'une nouvelle constitution!

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Implémenter les 32 mesures qui ont fait l'objet d'engagement avec les élus municipaux grâce au PACTE pour LA Transition

Cette transition n'est pas qu'écologique mais bien sociétale

Dans le domaine de la démocratie, la mesure 30 co-écrite par le CAC me semble est une belle mesure permettant une vraie démocratie locale. Elle permet de faire entendre les besoins des citoyens.

Renforcer le rôle des conseils de quartier. Créer de vrais conseils de la vie associative.

Travailler les différents sujets en partenariat entre associations, collectivités locales, experts SANS CONFLITS D'INTERET, et professionnels.

Les professionnels, les élus et les bénévoles doivent travailler ensemble.

Les citoyens travaillant en association sont les mieux placés pour évaluer le besoin en professionnels à recruter.

L'argent public (nos contributions fiscales) devant alimenter les différents secteurs représentant les "communs " des vivants que sont le logement, l'éducation, la culture, la santé, le sport. Les fonds doivent donc être répartis en fonction de l'implication des professionnels et des associations complémentaires.

Ainsi l'éducation entend l'école, l'université, mais aussi les nombreuses assos d'éduc pop... Régie de quartier etc...

La santé comprends certes la prévention, la médecine et chirurgie curatives mais aussi toute la santé non médicale

La culture associant les lieux de culture d'état et associatifs

Le sport idem

Le logement associant à la construction, l'urbanisme et la part de vie associative

ETC.....

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

je ne veux plus d'un président, ni d'une gestion verticale

je veux de la démarche participative DANS LES FAITS et pas seulement dans les mots; de la transversalité car tous les domaines du vivant doivent s'interpénétrer pour un bon équilibre sociétal

Et bien sûr en replaçant l'humain dans la nature....

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

### 36- Sandra BELLAND

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : **Ni avancé ni recul ! Ce gouvernement ne porte aucune attention au monde associatif. Surtout concernant les petites associations de quartier qui pourtant font un énorme travail de terrain.**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

La crise sanitaire a dégradé la qualité du travail dans les QPV. Cela difficile de faire du lien avec les habitants. Désintérêt pour l'accompagnement à la scolarité, par exemple.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Aucune proposition de la part des candidats !

Nous ne faisons pas parie des priorités.

Pistes : mettre les moyens financiers et humains dans les QPV mais avec des salariés formés !

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler **Etats généraux de la vie associative.**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : NON

### 37- Marie-France Desbrières - associations diverses nationales ou locales depuis mes 18 ans

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : **Pas d'avancées à mon avis**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : **Votre réponse les associations sont de plus en plus sollicitées alors que l'Etat soutient les riches (voir suppression de l'ISF)**

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : **Votre réponse j'ai surtout entendu la diffusion élargie du racisme, de la peur des autres, de l'appel à la haine... c'est à dire tout ce qui est le contraire des associations auxquelles je participe depuis ma jeunesse. et les candidats de gauche semblent trop soucieux de leur propre avenir pour se battre contre des**

idées dangereuses (pas de remise en cause des violences policières par exemple, par peur de déplaire).

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler je n'ai jamais eu ce type de projet mais je pense surtout qu'il serait indispensable de faire une assemblée nationale et locale (par département) des associations pour faire le bilan de leurs interventions et de leurs propositions (y compris concernant les services publics)

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 38- Marie PETIT-SIGNE

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :

Il me semble que nous allons vers un régime très autoritaire. Nous l'avons vu pour les Gilets Jaunes, pour les restrictions tjs plus drastiques face au virus, des attaques à la liberté pour un pb sanitaire! Alors que l'état a laissé couler le système public de santé, n'écoutant ni les soignants, ni les assos, comités de défense des Haux . Et on n'ose pas parler du pb des migrants, là les assos se feraient même inculper de délit de solidarité! Je pense que l'heure est grave et on ne peut surtout pas émettre un avis autre que celui qu'on nous serine sans cesse sans être targué de complotisme! C'est ainsi que ça commence! "Matin brun"

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Evidemment que nous aimerions entendre parler d'Humain plutôt que de numérique, robotique, génétique. Mais non, au contraire, tout est fait pour développer la haine, pour cliver, pour limiter les échanges On va voir quel candidat proposera une autre politique qui fédère le social, l'environnement et l'économie???

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler Quel que soit le pb : s'adresser aux gens de terrain, à ceux qui connaissent, qui peuvent proposer, améliorer les choses. Que ce soit ceux qui travaillent, les assos qui aident les plus fragiles, les bénévoles qui conseillent, soutiennent... Qu'on fasse confiance en l'intelligence collective! Des échanges, des contradictions... Exactement le contraire de l'actualité !

Autre chose à ajouter ? :

- **MERCI d'exister! MERCI pour ce que vous faites! Merci de nous permettre de nous exprimer!**

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

### 39- ROUBY GILLES CAC MJC RONCERAY LE MANS

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Ce qui me semble remarquable, c'est que ce gouvernement a pris la main et ne considère plus le secteur associatif comme une réponse aux questions de la société. Pour Macron, les associations sont des supplétifs de base de l'action publique. Les petites mains indispensables, les derniers de cordée de la société civile.

La création d'une fondation La France s'engage, par F Hollande, en était le premier symptôme. Les appels à Impact Social en sont la dernière forme. Les mots ENGAGEMENT et BENEVOLAT deviennent centraux. Création de la plateforme benevolat.fr (engagement) ou jeveuxaider.gouv.fr (réserve civique lors de la crise sanitaire) vont dans ce sens. Un état qui intervient directement, en discréditant l'action associative structurée. Un ensemble de structures y proposent des offres directes. Le gouvernement nie le rôle politique des associations et développe une communication basée sur l'action directe, l'engagement individuel... Derrière on voit comment l'appel à la philanthropie y participe directement.

C'est bien sûr dans la même veine que le développement du service civique comme la mise en place du SNU.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Les MJC, comme dans de nombreuses structures du même type, de petite ou moyenne importance, agissent localement, à partir d'un lieu souvent mis à disposition par la collectivité. On assiste de plus en plus à une volonté de reprendre en main ces espaces d'éducation populaire. Les élus ont du mal avec cette idée d'espaces indépendants. Ils veulent pouvoir développer leur politique pour pouvoir s'en réclamer ouvertement. Les élus veulent du clinquant, que ça brille et que ça se voie. Le travail de fourmi ne les intéresse plus. Dans les quartiers ils veulent parler sécurité plus qu'éducatif.

Des groupes, comme SOS, et même des réseaux historiques, sont des acteurs parfaitement adaptés à ces politiques managériales. Les associations sont amenées à devenir soit de petits business, soit des jeunes start'up de territoire.

Le plan Attal pour la vie associative incite à cette politique. Les 1000 cafés du groupe SOS sont sur cette même logique. Pour les communes, il est simple de stopper brutalement une convention avec une association pour faire du neuf. Les appels d'offre, et autres DSP en sont les outils.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Lors d'une réunion, quelqu'un a dit : et si on combattait nationalement le recours systématique à des appels à projets, appels d'offre. Obtenir l'engagement d'autres relations avec les financeurs, basées sur l'histoire et des processus repensés d'évaluation des actions et de leurs effets. Comment prendre en compte l'utilité sociale de l'action, et des débordements de l'action. Ce qui se passe réellement pour les habitants, les bénéficiaires.

Ca rejoint l'idée de Conseils locaux de la vie associative, en prenant le temps de construire un cadre, une sorte de charte nationale de ces Conseils. Comment les associations sont soutenues localement, et à tous les échelons, tout en étant assurées de leur indépendance d'action et de parole.

Accompagner ces logiques par des dispositifs confiés aux réseaux nationaux.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : Assurément je forme un ministère de la vie associative, de l'éducation populaire et de la

citoyenneté (MVAEPC)

C'est essentiel. Il ne s'agit là ni de jeunesse, ni de sport, ni d'éducation nationale qui peuvent se retrouver dans un autre grand ministère (MJSN) dont l'enjeu serait l'éducatif.

Le MVAEPC aurait pour enjeu la démocratie. Il pourrait travailler à l'intervention dans les territoires. Les quartiers populaires comme les territoires ruraux. Il appuierait les initiatives locales pour la transition, l'émergence de Tiers Lieux et d'espaces structurant dans chaque canton, chaque quartier et commune. Des maisons de la vie associative.

Il pourrait aussi s'appuyer sur des outils comme les conférences citoyennes, ou des conseils locaux.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

#### 40- Monique LEGRAND - ASTI93

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : **Plutôt des reculs**

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? : Votre réponse

**Ingérence+++**

**Diminution des aides en particulier emplois aidés**

**De plus en plus de tâches administratives**

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : Votre réponse

**J'aimerais entendre :**

**Des contrats d'objectifs pluriannuels**

**Suppression des "appels à projets" ponctuels et trop ciblés**

**Aide au fonctionnement global du projet associatif**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? : Votre réponse

**contrat d'objectifs pluri annuels**

**Suppression des "appels à projets" ponctuels et trop ciblés**

**Aide au fonctionnement global du projet associatif**

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

#### 41- MCB (anonyme) - (réponse mail)

Question 1 : le quinquennat d'Emmanuel Macron

Si évolutions il y a eu, elles ressortent plus du rattrapable d'insuffisances notoires et de la volonté des partenaires à maintenir leurs liens au bénéfice de leurs patients ou usagers.

Question 2 : les évolutions les plus marquantes

Dans le **domaine de la santé mentale**, on peut constater, au niveau de nos associations, deux évolutions très favorables :

- ✚ Le rapprochement entre le sanitaire et le médico-social. Il s'est fait progressivement et de manière très volontaire, de part et d'autre. Des rencontres ont eu lieu, des postes d'administrateurs dans nos Conseils d'Administration respectifs, la participation aux instances de représentation des usagers au sein de l'Hôpital psychiatrique etc.  
La création de SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés) par l'Agence Régionale de Santé a évidemment favorisé ces rapprochements. De même que nos implantations sur 5 sites, en lien avec les hôpitaux et Centres Médico-Psychologiques (CMP) de proximité. Il a fallu du temps pour que les soignants comprennent que nous sommes vraiment complémentaires et que nous ne leur ôtons pas le pain de la bouche.
- ✚ La reconnaissance de la parole et surtout de la place des usagers dans nos instances. Dès l'origine de l'association, trois postes du Conseil d'Administration leur ont été réservés.  
La création des Groupes d'Entraide Mutuelle a été une formidable opportunité. Nous en parrainons cinq dans le département de Meurthe-et-Moselle.  
Par ailleurs, dès la création de nos Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), les usagers ont participé au projet associatif, avec une forte incitation à vivre une vie la plus normale possible au sein de la cité. Nous reconnaissons aux adhérents-usagers de notre association de réelles capacités à entreprendre, à inventer l'avenir. Leur créativité est constamment encouragée, aussi bien par les professionnels que par les bénévoles. Ensemble, nous considérons que nous formons un « trépied » et militons en vue d'une solidarité et d'un véritable sentiment d'utilité sociale
- ✚ En ce qui concerne les évolutions moins positives, je citerais :
  - Les difficultés à trouver de la relève au niveau des bénévoles ainsi que des responsables associatifs : une transmission au niveau d'une présidence, peut prendre deux ans !
  - Les tutelles qui délèguent à moindre frais, par exemple par la création d'un Dispositif d'accompagnement des personnes vivant dans des logements insalubres ou dans une totale incurie (situations signalées par la Préfecture ou le Conseil départemental ou la ville)
  - La difficulté d'obtenir des financements en faisant appel à des fonds privés, par exemple par le biais de Fonds de dotation. Il est vrai que nous militons pour une cause difficile (la santé mentale).
  - Les associations prédatrices : exemple le Groupe SOS qui repère les petites associations militantes et les font entrer dans leur Groupe, cassant ainsi la dynamique associative (exemple vécu dans le logement intergénérationnel par exemple).
  - Enfin, la fatigue des militants qu'il faut sans cesse redynamiser par de nouveaux projets qui ne demandent pas un investissement sur la durée, mais plutôt des actions concrètes limitées dans la durée.

#### Question 3 : propositions

- ✚ Ne pas délaisser les petites associations (sans salariés)
- ✚ Faire la promotion de l'utilité sociale (le bien commun)
- ✚ Renforcer le dialogue avec les tutelles
- ✚ Mettre des moyens dans la communication (hélas souvent minimaliste, faute de chargés de communication qu'on ne parvient pas à financer sur nos fonds propres)
- ✚ Elargir le cercle des associations citoyennes en les considérant dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- ✚ Faire la promotion de la santé publique

#### Question 4 : Mesures à prendre

- ✚ Soutenir le bénévolat

- ✚ Simplifier les appels à projets et leurs lourdeurs administratives
- ✚ Favoriser les projets européens pluriannuels
- ✚ Financer mieux les structures pour que les associations bénéficient d'un « socle de sérénité » : de plus en plus on fait avec ce que l'on a, fatigués d'aller « mendier » des subventions

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

#### 42- JJ – tête de réseau (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Tout avait mal commencé... Et ça a encore plus mal fini !

Le monde associatif est tellement peu ou tellement mal "dans les radars" du macronisme qu'il est tout de même stupéfiant de se souvenir que la vie associative avait été purement et simplement oublié au début du quinquennat. La DJEPVA a tout de même était une administration orpheline de rattachement ministériel pendant plusieurs semaines... jusqu'à cette funeste décision consistant à la placer sous l'égide d'un ministre qui ne s'en soucie comme d'une guigne : JM Blanquer ministre de l'éducation nationale.

Pour un gouvernement libéral, les choses sont finalement assez simples concernant les associations : il y a des bonnes et des mauvaises associations. Les mauvaises sont celles qui portent un discours critique et des alternatives au système en place. Les bonnes sont celles dont l'influence sur l'évolution de la société est limitée soit car leur action se réduit à une démarche caritative soulageant les pointes de misère les plus flagrantes. Soit car elles sont cantonnées à un tiers-secteur subalterne les contraignant, via l'imposition d'un cadre concurrentiel, à n'être plus que des prestataires-gestionnaires d'une sorte de sous-service public.

Dans leurs "logiciels" tout est réduit à la calculette, après tout ne dépense-t-on pas un "pognon de dingues" (et notamment sous formes de financement d'actions associatives) pour ces pauvres qui sont tellement rien qu'ils ne sont même pas capables de s'en sortir ? La traduction la plus flagrante de "cette approche par la calculette" c'est la facilité avec laquelle ce gouvernement a engagé à l'été 2017 le "plus grand plan de licenciement de l'histoire de France" (ah non pardon, on dit "plan de sauvegarde de l'emploi" dorénavant avec le passage de 465 000 à moins de 200 000 emplois aidés (oubliant par là même qu'il s'agissait surtout d'emplois-aidants) en 2 ans.

Le sort réservé au résultat de la concertation nationale qui s'est ouvert pour calmer le mouvement de protestation en 2018 est un bien triste indicateur du regard que l'on porte sur le monde associatif au pays de la "start up nation"

... Et pour faire court, on ne parle pas ici du baratin sur "la philanthropie à la française", du pari et de l'argent mis sur les "contrats à impact social" et autres foutaises

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Tous les secteurs semblent avoir un point commun : la marchandisation et la prise en compte croissante de logique lucrative dans un secteur pourtant, théoriquement, non lucratif

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Oui, il y en plein fort heureusement. La sécurité sociale alimentaire, les propositions autour du salaire à vie, les revendications portées par les "commoners", le fleurissement des alternatives concrètes de terrain dont témoigne la cartographie du Transiscope...

Structurellement, un des leviers importants de l'action à venir est semble-t-il de réfléchir au fait qu'un financement du monde associatif est possible...

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? Je lance un **aggiornamento** du financement du monde associatif pour construire une autre société sur des bases plus solidaires, durables et démocratiques. Dans la foulée, je supprime la loi censée conforter "le respect des principes de la République" car il s'agit d'une loi anti-associations. Je lance également rapidement un séminaire national pour une démarche de progrès dans le fonctionnement des associations.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : OUI

#### 43- Lozachmeur Gilbert

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancées ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Je n'ai pas noté d'avancée probante du tissu associatif. Il a fait comme ses prédécesseurs, il s'est félicité de cette présence associative mais il n'a apporté aucune réforme pour que les associations soient reconnues pour ce qu'elles sont une expression démocratique qui peut aller de la proposition à la critique.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Voir ci-dessus rien n'a changé. Les associations ne sont félicitées que pour une opération de communication mais en rien sur le travail de terrain qu'elles conduisent quotidiennement.

Pour ma part j'exerçais les fonctions de directeur d'une association **qui gérait des équipements de proximité des CPA** (Centre Paris Anim) Paris.

Je souhaite publier un article qui porte sur la bureaucratisation de la procédure d'appel d'offre dans le cadre de marché public, s

L'article se compose de deux parties :

*Titre : Asphyxie et coma des associations d'éducation populaire*

*A/ Le marché public, un étouffoir de la pluralité et de vitalité associative.*

*B/ Un projet associatif exsangue*

Chaque partie comprend des paragraphes.

Il y a bien sûr une introduction et une conclusion. Il fait 8 feuilles A4 soit 4778 mots.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Comme je viens de l'écrire ci-dessus je vous propose un article sur la bureaucratisation du marché public en prenant comme exemple la gestion des CPA de la ville de Paris.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? J'invite les collectivités territoriales à reconsidérer la place des associations dans leur processus de

décision et de leur faire une place afin qu'elles y participent. Mais tout d'abord il faudrait redonner une autonomie plus large aux Régions. Depuis 1984 nous sommes dans un marché de dupes. Je lancerai également une grande concertation sur la notion de fédéralisme afin que la France comprenne enfin que l'Europe n'est pas la France en plus grand mais bien une communauté d'intérêts.....

Autre chose à ajouter ? : Je pense que ce que j'ai écrit soulève bien trop de problèmes car j'espère que ces propositions ci-dessus répondent à ce besoin d'agir des français et que l'Etat français ne sait qu'étouffer toutes vellétés qui sortent du moule de la centralité.

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **NON**

#### 44- Tête de réseau (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? : Le bilan du Président de la République en matière de vie associative est à l'image de beaucoup d'autres sujets. Un discours laissant croire à une rénovation, une envie de bouger les lignes ou encore de rendre la décision plus horizontale. Cependant, nous constatons dans les faits que nous sommes à l'opposé.

La première mesure du quinquennat pour le monde associatif concerne la baisse des emplois aidés. On doit arrêter ce type d'emploi afin d'assurer une réelle insertion des personnes. Cette baisse des emplois aidés recouvre d'autres aspects : la non-reconnaissance du travail associatif pour l'intérêt général et qui ne peut pas s'auto-financer de par la nature même des activités. Les postes en service civique n'étant évidemment pas une réponse. Mais dans la réalité, cette baisse a complètement bousculé et déstabilisé le milieu associatif. Pour finalement instaurer des « Parcours Emploi Compétences » qui ressemblent en partie à des emplois aidés, malgré tout beaucoup moins financés.

Autre élément notable du bilan : la petite musique laissant penser que les associations sont vieillissantes et ringardes. Le modèle de prise de décision ou encore la gestion n'est pas assez « moderne ». Ainsi, nous avons vu apparaître tout un tas de nouveaux acteurs se disant proches de l'Economie Sociale et Solidaire voire du milieu des start-up. Encore une fois : sur le principe, on peut discuter. Mais en réalité, ces nouveaux acteurs ont reçu différentes missions directement par l'Etat afin d'évaluer ou encore de proposer des programmes à plus grande échelle. L'idée sous-jacente étant que les associations ne sont pas en capacité d'agir à grande échelle. L'intérêt général poursuivi par les missions des associations n'est pas compatible avec les logiques managériales.

Enfin, la méfiance envers le milieu associatif s'est faite particulièrement ressentir au moment du projet de loi confortant les principes républicains. Encore une fois, sur le principe, on est prêt à discuter sur le rapport entre le monde associatif et les pouvoirs publics. Nous croyons en la co-construction des politiques publiques. Mais la réalité a montré une toute autre chose : un esprit de défiance à l'égard des associations, une volonté de contrôler, de mettre en garde et surtout de décider qui est « une bonne association » et qui ne l'est pas.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

1/ Nous constatons un effondrement du soutien au monde associatif tant du point de vue du soutien financier aux associations qu'aux restructurations des services **Jeunesse et des Sports**. En effet, la réforme des DRAJES est un signe montrant la volonté d'économiser, de réduire la place et aussi de s'aligner sur l'éducation nationale. Evidemment, ce n'est pas ce qui est présenté vers l'extérieur mais

c'est bien notre analyse. Mélanger l'éducation populaire et la vie associative dans l'éducation nationale renforce à nouveau cette méfiance envers le monde associatif.

2/ La crise sanitaire est un élément évidemment important de ces deux dernières années. Les associations sont vecteurs de lien social et les confinements ont empêché les personnes de se croiser, de se rencontrer. Les associations ont donc dû s'adapter. Les associations doivent réfléchir à comment faire du lien avec les contraintes sanitaires, les « gestes barrière » et de « distanciation ». Ces contradictions entrent donc en jeu pour les associations mais également ce rapport à la réglementation et à la prise de risque. Puis la question du pass sanitaire : comment pouvons-nous assurer un **rôle d'éducation populaire** en contrôlant des pass ?

3/ Suite à la crise, nous constatons également des problèmes accrus de recrutement dans les secteurs de l'animation socioculturelle. Ceci est probablement amené à se confirmer dans les prochaines années.

4/ Enfin, il nous semble important de mentionner cette idée globale qui ne date pas de ce quinquennat : l'augmentation des appels à projets et la diminution des subventions de fonctionnement.

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? :

Il nous semble que l'enjeu actuel est de reconnecter les agents de l'Etat au terrain. La connaissance du milieu associatif n'est plus présente au sein des Ministères. Ce n'est pas nouveau et ça ne date pas de 2017. Mais cela s'est accentué. Nous sommes face à des personnes qui veulent des chiffres et des indicateurs ; tandis que nous souhaitons parler d'objectifs et des chemins pour y parvenir. Notre enjeu serait donc de se re-familiariser avec nos partenaires institutionnels.

Il faut cependant nuancer le propos et indiquer que nous avons également certains interlocuteurs qui comprennent nos enjeux et avec qui nous co-construisons nos objectifs et nos projets. Mais c'est bien trop rare.

De plus, La méfiance démocratique est présente. Il semble qu'au niveau municipal, il se passe des choses. Les listes municipalistes de 2020 ont fait émerger de nouvelles personnes et de nouvelles pratiques. Un exemple, la Maire de Poitiers - issue du mouvement des scouts et défenseuse de l'éducation populaire - incarne une approche impliquant les associations et les citoyen-ne-s. Elle souhaite initier des rencontres nationales de l'[EducPop](#) avec les associations mais aussi avec les élu-e-s en charge de l'éducation populaire. En voilà une idée !

Il nous semble important de sortir l'éducation populaire de ses ornières. Il s'agit d'aller voir plus loin et d'arrêter de cloisonner les secteurs. C'est ce cloisonnement qui nous isole et qui nous fragilise. Il est plus facile pour l'Etat de parler de manière individuelle que devant un collectif qui a co-construit sa parole dans une démarche globale et transversale.

Répondre à la méfiance démocratique nécessite de repenser le fonctionnement de nos institutions. Il s'agit de sortir d'une logique uniquement Présidentielle. Tout ne peut être attendu d'une personne. Il nous faut construire une culture du dialogue et surtout de nouveaux rapports de force.

Oui, l'important est de redonner de la confiance au monde associatif et à reconnaître son utilité sociale.

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ? :

Nous ré-instaurons une politique de financement permettant des fonds structurels. Ainsi, les contrats de co-gestion sont remis en place comme le financement structurant du monde associatif.

Nous sortons des logiques d'appels à projets et AMI pour mieux soutenir les projets sur le fond sur la base de deux critères : la capacité à réaliser les objectifs des ODD et la capacité à générer des groupes s'investissant dans une démocratie contributive.

Nous construisons un Ministère de l'éducation populaire regroupant d'autres champs comme celui du monde associatif, de la jeunesse, du sport et de la culture. Celui-ci sera en charge de mettre en place un plan d'investissement pour former les nouveaux leaders des associations locales autour de la lutte contre le changement climatique seul levier pour avoir sur tous les territoires des groupes en mesure d'appuyer les collectivités dans le respect des engagements de la COP 21.

Nous imaginons et renforçons des ponts entre l'éducation formelle (éducation nationale, université et recherche) et l'éducation populaire notamment en favorisant le développement du tiers secteur de la recherche pour équiper les territoires d'une capacité de recherche en lien avec les problématiques des populations mais aussi les pratiques dites amateurs de la population qui ne sont plus soutenus.

Nous demandons une réforme constitutionnelle pour faire apparaître la notion de contribution des citoyens au débat parlementaire. Il nous faut lancer un processus partant de la base (assemblée citoyenne locale par exemple) avec un rôle et des contributions reconnues et obligatoire pour les représentants. L'état ne pourrait s'engager dans un projet sans la consultation de ses assemblées. On oublie le vote majoritaire et on passe au consensus.

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

#### 45- VD - ATELIER réemploi (anonyme)

Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous exprimer sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ? :  
Au vu des spécificités du statut associatif français, celui-ci se voit de plus en plus fragilisé par des politiques qui semblent privilégier sa marchandisation au profit des initiatives lucratives privées.

Parmi les faits marquants, concernant l'emploi directement, il y a eu la suppression des contrats aidés qui a porté préjudice aux structures associatives d'emploi pérenne. Ceux-ci ont été en remplacé par des dispositifs d'aide beaucoup moins avantageux. Les principales critiques selon lesquels ces contrats aidés contribuaient à précariser les postes avaient trouvé leur légitimité dans l'utilisation abusive dont avaient fait preuve certaines collectivités et services de l'état, plutôt que le secteur des petites associations. En ce qui nous concerne, tous nos postes en CDI ont pu être créés grâce aux aides de l'état. Sans celles-ci, nous n'aurions pas pu nous développer et proposer des emplois pérennes aux collaborateurs.

Dans votre domaine d'activité, quelles vous semblent être les évolutions les plus marquantes à relever ? Le paysage a-t-il changé ? Par rapport à 2017, quelle est la situation dans votre secteur ? :

Notre secteur d'activité (**réemploi/réutilisation des déchets**) se fait toujours plus "grignoter" par le secteur marchand qui surfe sur la vague du Greenwashing (Patatam, BackMarket, CertiDeal, etc, et

certaines chaînes de la grande distribution, ou l'exemple de Suez qui met en place des contrats cadres sur les territoires cherchant à verrouiller le réemploi des encombrants, prétendument avec les structures de l'ESS)

Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ? : **Débat dans le cadre de la loi AGECE sur la création de fonds de réemploi destiné à l'ESS (Réemploi solidaire)**

Nous sommes le 1er mai 2022. Et, c'est une immense surprise mais vous venez d'être nommé Ministre chargé de la vie associative par le candidat issu de la primaire populaire qui vient d'être élu (contre toute attente) à la présidence de la République. Quelles sont les premières mesures sur lesquelles vous décidez alors de travailler ?  
Suppression de l'agrément ESUS tel qu'il est actuellement défini pour l'axer principalement sur le non lucratif (= réserves impartageables), suppression de l'obligation d'obtention pour les associations (un comble) pour avoir accès à certains dispositifs et conventionnement (voir le conventionnement des assos avec Ecomobilier dans la récupération de DEA particulier)

Suppression des Contrats à Impact Sociaux, l'état ne doit pas se désengager de l'intérêt général.

Refonte totale de la gestion des eco-taxes et des eco-organismes chargés de les gérer (conflits d'intérêt)

Sécurisation des spécificités du secteur associatif français pour privilégier le non-lucratif, l'intérêt général, face au modèle financier européen (attention à la loi des minimis).

Autre chose à ajouter ? : Votre réponse

Souhaitez-vous l'anonymat lors de la restitution des résultats de l'enquête ? : **OUI**

#### 46- Paul BUCAU - Chargé de développt territorial - RNMA (réponse mail)

1/ Le quinquennat d'E. Macron s'achève actuellement. En prenant un peu de hauteur sur l'actualité, que souhaiteriez-vous dire sur son bilan en matière de vie associative ? De manière générale, a-t-on plutôt assisté à des avancés ? Des reculs ? Que peut-on retenir, selon vous, globalement, de ces 60 derniers mois ?

De mon regard (RNMA : Réseau national des maisons des associations) qui est plutôt axé sur **le monde des petites et moyennes associations employeuses**, ce quinquennat a été celui des dispositifs de recyclage que je vais détailler ci-après. Ce recyclage peut avoir des effets positifs de revalorisation des objets, mais il faut bien admettre qu'il ne s'agit pas de création nouvelle, pas d'inventions, pas d'ambition sérieuse. Côté soutien à la vie associative, on a recyclé :

- l'argent de la réserve parlementaire, en reprenant une enveloppe de financement du secteur associatif disparue, pour en faire un fonds ailleurs, le FDVA 2.

**Le point positif** est que l'argent de ce fonds a été porté à un niveau des décisions plus proches, avec des instances autour desquelles les orientations sont éclaircies, ce qui rompt avec l'arbitraire et le côté directionnel de la réserve parlementaire.

**Côté négatif**, il y a eu une perte de la moitié du montant de la réserve entre les deux; et la dotation de 25 millions d'€ initiale, portée à 33 en 2021, ne montre aucunement une ambition de changement d'échelle, tout au plus du saupoudrage.

- les postes Fonjep. Ce dispositif d'aide au poste pré-existant de longue date a été très fortement utilisé sous ce quinquennat en le fléchant sur de nouveaux dispositifs (Appel à projet PTCA, poste Fonjep Recherche, bientôt poste d'animation sur la démarche AVAL).

Côté positif: Il y a bien sûr un intérêt pour développer l'objet sur lesquels ces postes sont ciblés (recherche, coopération),

Côté négatif : de nouveau c'est de la réaffectation de crédits utilisés par ailleurs, et il faudrait voir si les structures d'éducation populaire qui utilisaient ces Fonjep dans le passé ont ressenti une incidence depuis ce quinquennat. Aussi, pour certaines structures d'accompagnement territorial (les PAVA, les MDA, les Centre de ressources FOL ou autre), un nouveau souci apparaît. Le poste Fonjep ne finançant pas le projet mais ciblant une personne précise, si le même professionnel travail sur plusieurs projets qui relèvent potentiellement de plusieurs sujets fléchés par le Fonjep, l'association ne peut se faire financer les divers projets.

Enfin, paradoxalement, les Contrats aidés disparaissaient en faisant scandale en 2018, et la modalité de financement qui est mise en avant depuis est... une autre forme de contrat aidé via le Fonjep

Sur la mesure Accompagnement à la vie associative locale, issue du rapport remis au 1er ministre en 2018, elle a été impulsée début 2020 par le SE Gabriel Attal. Les services de la DJEPVA et le Mouvement associatif copilote opérationnellement le chantier qui doit parvenir à un aboutissement plein en 2023. Or il y a une grande incohérence entre l'ambition initiale et ce que nous constatons au moment d'écrire ces lignes, à tel point que nous pourrions rebaptiser cette mesure en "**Mesure Anne, sœur Anne, ne vois-tu rien venir?**".

En effet, le travail qui se décline régionalement et départementalement débloque quelques financements pour les structures associatives réalisant le travail de diagnostic préalable à ces niveaux territoriaux, mais celui-ci est de la réaffectation de poste fonjep et d'enveloppe FDVA sur l'année 2021 qui incorpore 3 régions préfiguratrices. Sur l'année 2022, les autres régions doivent procéder au même travail de diagnostic, mais le Projet de Loi de Finances arrive à l'Assemblée nationale sans demande d'augmentation de budget dédié par le ministère qui pilote le projet. Cela signifie que les nouvelles régions vont également piocher dans des fonds existants pour alimenter ce travail. Dans les régions préfiguratrices de 2021, il n'est pas prévu non plus de soutenir la fonction d'accompagnement sur les territoires en finançant d'autres acteurs; comme dans de nombreux départements les structures d'accompagnement sont sur la ville préfecture, les associations continueront à se situer à des distances et des temps de trajet tels qu'ils n'ont pas accès au service. Ce manque d'ambition politique observé dans les budgets est conforté par le fait que la nouvelle secrétaire d'état Sarah El Haïry n'a jamais abordé publiquement ce chantier, et par les écrits du ministre de référence Blanquer qui, en réponse [au référé de la cours des comptes](#) de mars 2021 qui préconise des fusions dans une optique purement budgétaire, [ne réaffirme aucunement une ambition de renfort](#) de l'accompagnement mais reprend à son compte une possible fusion après évaluation.

Nous observons donc une situation dans laquelle le portage politique d'une proposition issue d'une consultation des acteurs associatifs aboutit non pas à la densification espérée du service à l'échelle nationale pour les associations, mais à un désintérêt du politique in fine.

3/ Nous entrons donc dans un moment charnière entre deux quinquennats. Dans cette campagne électorale qui commence avez-vous déjà entendu des idées, des pistes d'action, des propositions qui ont particulièrement retenues votre attention ?... Et si non, pensez-vous à des idées, des pistes d'actions ou des propositions que vous aimeriez entendre ces prochaines semaines et ces prochains mois ?

Renouer avec des politiques publiques de transformation sociale en mettant en place les dispositifs institutionnels qui viennent renforcer/généraliser les innovations associatives, comme ça a été le cas dans la 2eme moitié du 20eme siècle (loi sur le planning familial qui a donné le droit aux femmes d'un suivi de leur sexualité. Loi sur l'accompagnement des détenus suite aux plaidoyers d'associations agissant en milieu carcéral). Par exemple, on pourrait imaginer une loi sur l'auto-stop qui inciterait à cette pratique sur les territoires qui ont déjà implanté RezoPouce.

De la même manière qu'on a des plans d'investissement dans le numérique, dans la redynamisation des petites villes... un plan d'investissement massif dans la citoyenneté et le monde associatif serait bienvenu pour résoudre les problématiques de fragmentation de la société et de délitement démocratique.